



Bourse de « transition » Jean-Yves-Lajoie en sciences de la gestion 2023-2024

Informations générales

La bourse de « transition » Jean-Yves Lajoie est offerte par l'entremise de la Fondation de l'UQAR à partir d'une somme provenant du fonds du professeur Jean-Yves Lajoie. Cette bourse a pour objectif d'encourager des diplômées et des diplômés du baccalauréat en administration à poursuivre des études de deuxième cycle en **sciences de la gestion**.

Une **bourse de 10 000 \$** est offerte une fois par année (concours ouvert au trimestre d'automne)¹.

Critères d'admissibilité

- Être en voie de terminer un baccalauréat en administration de l'UQAR ou en être titulaire;
- Avoir une moyenne supérieure à 3,8/4,3 au baccalauréat en administration ;
- Prévoir faire une demande d'admission à l'automne 2024 à l'UQAR dans un des programmes suivants :
 - maîtrise en gestion de projet (les 3 profils)
 - maîtrise en gestion des ressources maritimes (les 2 profils)
 - maîtrise en gestion des personnes en milieu de travail (les 2 profils) ;
- Bénéficier du régime québécois des prêts et bourses ;
- Les personnes n'ayant jamais obtenu cette bourse auparavant auront priorité.

Versements de la bourse (automne 2024 et hiver 2025)

La bourse sera remise en deux versements, soit à l'automne 2024 et l'hiver 2025.

Pour recevoir leur versement, les étudiantes et étudiants devront être inscrits au trimestre en cours à l'un des programmes suivants :

- maîtrise en gestion de projet (les 3 profils)
- maîtrise en gestion des ressources maritimes (les 2 profils)
- maîtrise en gestion des personnes en milieu de travail (les 2 profils) ;

Une preuve d'inscription au programme d'études sera exigée pour les versements de la bourse.

Ne sont pas admissibles à ce programme :

- Les personnes qui reçoivent d'autres bourses d'excellence en provenance de fonds du gouvernement québécois ou canadien d'un montant total supérieur à 7 000 \$ durant l'année 2024-2025².

¹ Le cumul avec d'autres bourses d'excellence de la Fondation de l'UQAR (dans le cas où il n'y a pas d'autres candidatures reçues pour un concours donné) ou de l'UQAR (Centre d'aide à la réussite, bourses de soutien financier, etc.) au cours de la même année académique est **permis**.

² Il importe de tenir compte des restrictions de cumul imposées à leurs bénéficiaires par les organismes donateurs externes. Ces restrictions ont préséance sur nos règles de cumul de bourses. Il est de la responsabilité de la boursière ou du boursier de respecter les exigences que ces organismes imposent.

Dépôt de candidature

Date limite pour le dépôt d'une candidature : 16 janvier 2024, 16h

Par courriel à : bde-boursescyclesup@uqar.ca

Documents exigés pour le dépôt d'une candidature³ :

1. Formulaire de candidature Jean-Yves-Lajoie 2023 ;
2. Lettre de motivation de la personne candidate concernant les études de maîtrise et expliquant le choix du programme d'études (maximum 2 pages) ;
3. Références (maximum 1 page, facultatif) ;
4. Une copie de tous les relevés de notes concernant vos études au baccalauréat en administration de l'UQAR;
5. Avis de calcul du régime québécois des prêts et bourses ;
6. Deux lettres de recommandation, rédigées par une professeure ou un professeur d'université ou personnes chargées de cours qui vous connaît bien.
7. Formulaire de consentement des renseignements personnels (dernière page de ce document)

Veuillez numéroté chaque document requis pour le dépôt de votre candidature comme suit : 1_Formulaire, 2_Lettre de motivation, 3_Références, 4_Relevés de notes, 5_Avis de calcul, 6A_Lettre de recommandation_Initiales, 6B_Lettre de recommandation_Initiales, 7_Formulaire_consentement.

Critères d'évaluation

Les candidates et les candidats doivent obtenir un minimum de 80 points sur 100 relativement aux critères suivants :

- Qualité du dossier universitaire (baccalauréat), telle qu'attestée par la moyenne cumulative figurant sur les relevés de notes (40 points);
- La motivation de l'étudiante ou de l'étudiant à commencer un programme de maîtrise, telle qu'attestée par une lettre rédigée par la candidate ou le candidat (40 points);
- Valeur des deux lettres de recommandation rédigées par des professeures ou des professeurs d'université ou des personnes chargées de cours qui connaissent bien la candidate ou le candidat (20 points).

Processus de sélection

La recommandation d'attribution de la bourse se fera par un comité de sélection composé de deux personnes qui assurent la direction des comités de programmes concernés.

³ Tout dossier incomplet pourrait ne pas être considéré. Il est de la responsabilité de la candidate ou du candidat de voir à ce que son dossier soit complet.



Bourse de « transition » Jean-Yves-Lajoie en sciences de la gestion

Formulaire de candidature 2023-2024

Renseignements généraux

Nom :

Prénom :

Code permanent de l'UQAR :

Adresse courriel :

Programme d'études supérieures en cours :

Session de la première inscription au programme :

Nom de la direction de recherche :

Nom de la codirection, le cas échéant (et université d'attache) :

Revenu salarial anticipé pour l'année 2023-2024 :

Lettres de recommandation

Indiquez ici les noms des deux personnes répondantes et faites-leur parvenir les consignes de rédaction pour les lettres de recommandation. Ces deux personnes doivent bien vous connaître.

1^{re} personne répondante

Nom :

Université :

Courriel :

2^e personne répondante

Nom :

Université :

Courriel :

Relevés de notes universitaires

Vous devez joindre à votre dossier une copie numérique de tous les relevés de notes de votre dossier universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat). Il n'est pas nécessaire de fournir une copie officielle des relevés de notes de l'UQAR, mais ceux provenant d'établissements d'enseignement universitaire autres doivent être des copies officielles.

Établissement	Discipline ou spécialité	Diplôme (baccalauréat, maîtrise, etc.)	Année d'obtention

Déclaration de validité des informations

Je déclare que les renseignements fournis dans le cadre de la présente demande sont exacts. Toute déclaration fausse entraînera l'annulation des versements ou le remboursement de la bourse.

Date :



Formulaire de consentement des renseignements personnels

Par la présente, je soussigné consens à ce que les renseignements personnels contenus dans mon dossier étudiant de l'UQAR, incluant mon numéro d'assurance sociale, soient transmis par l'UQAR à la Fondation de l'UQAR dans le cas où une bourse me soit octroyée par cette dernière, aux fins d'émission du chèque et du formulaire T4 requis pour le paiement de la bourse. Seuls les renseignements nécessaires à ces fins seront communiqués. Ces renseignements seront conservés de manière sécurisée par la FUQAR pour une durée d'un an. Dans le cas où le paiement de la bourse se fasse sur plus d'une année, la FUQAR conservera les informations pour la durée de la validité de la bourse.

Il vous sera possible, en tout temps, d'accéder aux renseignements personnels vous concernant et de les rectifier, au besoin.

Ce consentement est obligatoire en vue de l'obtention et du paiement de la bourse. En cas de refus ou de retrait de votre consentement, la bourse ne pourra vous être versée et les formulaires fiscaux ne pourront être émis.

Prénom et nom

Code permanent de l'UQAR

Signature

Date

Bourses d'excellence en recherche 2023-2024

Consignes de rédaction pour les lettres de recommandation

À l'attention des membres du corps professoral invités à rédiger une lettre de recommandation,

Nous vous remercions sincèrement d'avoir accepté d'écrire une lettre de recommandation pour une étudiante ou un étudiant de l'Université du Québec à Rimouski. Votre contribution est indispensable pour assurer l'intégrité de nos concours de bourses et nous permettre d'accorder une distinction méritée à nos étudiantes et étudiants.

Votre lettre de recommandation, dûment datée et signée, devrait mentionner les éléments suivants :

- Votre degré de connaissance de la candidate ou du candidat et à quel titre vous la ou le connaissez (par exemple, comme professeure ou professeur, en tant que directrice ou directeur de recherche, en tant que superviseure ou superviseur de stage ou de contrat de recherche ou autre);
- Le jugement porté sur l'étudiante ou l'étudiant par rapport à sa cohorte dans le cadre de vos fonctions au chapitre des connaissances acquises, de la créativité, de l'aptitude à la recherche, du jugement, des aptitudes en communication orale et écrite, de l'autonomie, des capacités intellectuelles, du leadership, du sens des responsabilités ou de la compétence globale.

La lettre de recommandation doit parvenir au Décanat des études de l'Université du Québec à Rimouski **avant le 16 janvier 2024** de la part de l'étudiante ou l'étudiant en même temps que les autres documents constituant son dossier.

Pour informations complémentaires : BDE-boursescyclesup@uqar.ca